« Y » : DU FONCTIONNEMENT ADVERBIAL AU FONCTIONNEMENT ANAPHORIQUE EN FRANÇAIS CLASSIQUE ET EN FRANÇAIS MODERNE¹

Résumé: Le présent travail a pour objectif d'étudier le double fonctionnement du morphème y en français classique et en français moderne. Il s'agit tout d'abord de démontrer que, dans son acception adverbiale, y n'est autre qu'un adverbe de lieu à l'instar de là. Ensuite, nous allons nous pencher sur le fonctionnement anaphorique de y en mettant l'accent sur sa capacité de reprendre, outre les GN non humains et inanimés, des antécédents ayant le trait sémantique humain. Enfin, ce pronom anaphorique, comme nous allons le prouver, peut être source d'ambiguïté référentielle au sein des textes du XVIIème siècle dans la mesure où il s'avère souvent difficile de le rattacher à un antécédent facilement repérable. C'est le cas des énoncés où plusieurs antécédents se présentent comme candidats potentiels pour ce marqueur anaphorique. La désambiguïsation de tels énoncés nécessitera le recours à différents processus interprétatifs, syntaxiques et cognitifs, visant tous à localiser le bon référent du pronom anaphorique y.

Mots clés: pronoms adverbiaux, antécédent, ambiguïté référentielle, trait sémantique, saillance, accessibilité référentielle...

Y: FROM ADVERBIAL FUNCTIONING TO ANAPHORIC FUNCTIONING IN CLASSICAL FRENCH AND MODERN FRENCH

Abstract: The objective of this work is to study the dual functioning of the morpheme « y » in classical French and modern French. First of all, it must be shown that, in its adverbial meaning, « y » is nothing more than an adverb of place like « là ». Next, we will examine the anaphoric functioning of « y » by focusing on its ability to pick up, in addition to non-human and inanimate referent, antecedents with the human semantic trait. Finally, this anaphoric pronoun, as we will prove, can be a source of referential ambiguity within the texts of the 17th century, since it is often difficult to attach it to an easily identifiable antecedent. This is the case for statements where multiple referent present themselves as potential candidates for this anaphoric marker. The disambiguation of such statements will require the use of various interpretive, syntactic and cognitive processes, all aimed at locating the correct reference of the anaphoric pronoun « y ».

Keywords: adverbial pronouns, antecedent, referential ambiguity, semantic trait, salience, referential accessibility...

Introduction

Le morphème y est pluricatégoriel. Il est à la fois adverbe et pronom. Dans son acception adverbiale, y est un adverbe locatif désignant exclusivement un GN indiquant le lieu. En tant que pronom, y concurrence certains pronoms personnels comme à lui, à elle, à eux. Cette interchangeabilité avec les pronoms personnels disjoints confère à y un autre fonctionnement, outre qu'adverbial, et une autre appellation celle de pronom personnel. Ce double fonctionnement était en vigueur durant tout le XVIIème siècle. En effet, tout au long

¹Ben Arbia Achraf, Université de Kairouan, Tunisie, LR : *Langues, Discours et Cultures*, ISSH de Jendouba, achrafbenarbia30@yahoo.com

de cette période, l'interprétation de ce pronom, comme d'ailleurs beaucoup d'autres, ne suivait aucune réglementation. Il référait indifféremment à « l'humain » comme au « non humain ». Cette liberté fonctionnelle met au premier plan son fonctionnement référentiel en dépit de son fonctionnement adverbial. Ce nouveau fonctionnement lui confère une valeur anaphorique à côté des pronoms personnels disjoints référant à des antécédents humains. Cette déviation de la norme établie, selon laquelle ce pronom devait référer à un GN « non humain », était générale chez presque tous les auteurs de la période classique. Ce pronom pouvait même être source d'ambiguïté référentielle dans le cas où son rattachement référentiel à un antécédent suggère plusieurs interprétations. Le plus souvent il s'avère impossible d'opérer une interprétation référentielle univoque quant au choix de l'antécédent visé par le pronom anaphorique ambigu. Dans ce sens, la désambiguïsation du rapport anaphorique n'est pas facile à établir dans la mesure où les antécédents concurrents présents, susceptibles d'être repris par le pronom anaphorique y, présentent le même degré d'accessibilité référentielle (Keenan et Cormie, 1977, 1979). Elle nécessite le recours à différents critères d'accessibilité référentielle pour que certains rapports anaphoriques puissent être résolus. Ces critères sont, en particulier, relatifs à la distance entre le pronom anaphorique et les antécédents mis en concurrence, leur degré de saillance et la fonction syntaxique qu'occupent chacun d'eux au sein de l'énoncé. L'application de ces nouveaux processus interprétatifs visant la résolution des rapports anaphoriques ambigus dans les textes classiques vient contredire l'approche purement textuelle sur laquelle se basent les grammairiens classiques lors du rattachement du pronom anaphorique à son antécédent.

En partant d'un corpus de phrases tirées de la base textuelle « *Frantext* », nous essaierons dans ce travail de démontrer que le passage du statut d'adverbe au statut de pronom représentant à l'instar des autres pronoms n'est pas aléatoire. Au lieu d'indiquer le lieu, l'adverbe y entre en concurrence avec d'autres pronoms qui reprennent essentiellement des antécédents ayant le trait sémantique « *humain* ».

1. Le fonctionnement adverbial de « y » locatif

Dans cette section, y sera traité comme circonstant. Autrement dit, ici seront abordés les emplois de l'adverbe y ayant un sens spatial et fonctionnant comme circonstant à l'instar des autres adverbes spatiaux, entre autres « $l\grave{a}$ ». Dans cette acception, y est un adverbe qui jouit d'une valeur purement locative loin de sa valeur proprement pronominale. En tant que tel, il correspond généralement « \grave{a} la mention d'un lieu où est situé un être ou un objet, où il demeure, où on le place, où on le trouve. Et ce lieu a déjà été évoqué dans l'énoncé qui précède». Ce fonctionnement de l'adverbe de lieu y est général en français classique comme en français moderne :

- 1) Nous avons été à *Trouville*, j' y ai ramassé beaucoup de coquillages, j'en garde un bon nombre pour l'ami des amis. (Flaubert, *Correspondance*, 1839, p.12)
- 2) Là, ils traversèrent *la Viorne* sur une planche que les meuniers y ont jetée. (Zola, *La Fortune des Rougon*, 1871, p.33)

3) Magdelon.

Ne m'en parlez point : c'est un admirable lieu que Paris ; il s'y passe cent choses tous les

jours qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être. (Molière, *Les Précieuses ridicules*, 1660, p.92)

4) Le lendemain, *la cérémonie des noces* se fit. Madame de Clèves y vit le duc de Nemours avec une mine et une grâce si admirable qu'elle en fut encore plus surprise. (M^{me} de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, p. 37)

Dans chacun de ces exemples, l'adverbe de lieu y a une valeur locative. Il désigne à chaque fois une indication spatiale déjà introduite dans le contexte antérieur : à *Trouville* dans (P1), *la Viorne* dans (P2), *Paris* dans (P3) et *la cérémonie des noces* dans (P4).

Cette valeur circonstancielle de y, considéré comme adverbe de lieu invariable, le distingue nettement de y pronom représentant des personnes ou des choses. En parlant des pronoms en et y, D'Ablancourt signale que : « en, y, sont aussi pronoms personnels quand ils représentent des personnes ou des choses. [...] Mais en, y, sont considérés comme adverbes, toutes les fois qu'ils indiquent le lieu». (D'Ablancourt, 1838:16). Représentant des personnes, y entre en concurrence avec les pronoms personnels disjoints comme de lui, d'elle, etc. :

- 5) Son ordre aveuglément contre nous se déploie : il me chassa *d'Argos*, c'est lui qui m'y renvoie. (Corneille, *Timocrate*, 1682, p. 69)
- 6) Une damoiselle de ses amies la suivit, et tâcha d'apprendre d'elle le sujet de ses pleurs, mais elle n' y gagna rien. (Sorel, *Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune*, 1623, p.45)
- 7) Il me disait hier au soir que, pendant la semaine sainte, il avait été si épouvantablement dévergondé, qu'il lui avait pris un dégoût de *tout cela*, qui lui faisait bondir le coeur. Il n'osait y penser. (M^{me} de Sévigné, *Correspondance*, 1675, p.226)

Dans ces exemples, y jouit d'un double fonctionnement. Il est d'un côté adverbe anaphorique reprenant un complément circonstanciel de lieu d'Argos dans (P5) et de l'autre un représentant pronominal se substituant à un pronom personnel disjoint, d'elle, dans (P6) ou à un pronom démonstratif neutre, cela, dans (P7). Toutefois, il importe de signaler que c'est en particulier dans son acception anaphorique que y pose problème. Répertorié avec en parmi les pronoms réservés à la reprise d'antécédents non humains, y réfère généralement, durant toute la période classique, à des antécédents ayant le trait sémantique « humain ».

2. « Y » : substitut anaphorique

A l'instar de sa valeur rectionnelle locative, y est le plus souvent employé comme pronom anaphorique référant indifféremment à « l'humain » comme au « non humain ». En français classique, sa catégorisation à la seule référence aux « non humains » de la part des grammairiens a entraîné des déviations au sein de l'usage. En parlant de la valeur référentielle de y, Oudin signale que :

« cette particule relative indéclinable ne s'applique qu'au lieu des prépositions, rapportant l'endroit ou la chose, selon les constructions où elle se rencontre : nous y sommes sujets ; vous y estes propres ; vous y contredisez ; est-il au logis ? owy il y est ; va-t-il à l'Eglise? Il y va. Elle est corrélative de à, à la, au, et par exemple, est-il à la maison ? owy il y est, etc» (Oudin, 1648 : 122).

Dans le même contexte, Chiflet affirme que « y n'est jamais relatif des personnes, mais seulement des choses et des lieux » (Chiflet, 1659:77). En dépit de ces restrictions spécifiant la représentation référentielle de y, ce pronom renvoie, tout au long du XVIIème siècle, à « *l'humain* » comme au « *non humain* » :

```
8) Cette Anne si belle,
qu' on vante si fort,
pourquoi ne vient-elle ?
Vraiment elle a tort.
Son Louis soupire
après ses appas ;
que veut-elle dire,
de ne venir pas ?
S'il ne la possède,
il s'en va mourir ;
donnons-y remède,
allons la quérir. (Malherbe, Les Poésies, 1627, p. 220)
```

- 9) C'est de tout temps que *le peuple* a cette coutume de hair en autrui les mêmes qualités qu'il y admire, tout ce qui est hors de sa règle l'offense. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 7)
- 10) J'ai beau me plaindre, et vous conter *mes peines* avec prières d'y compatir. (Malherbe, *Les Poésies*, 1627, p. 194)
- 11) Pour vous, mademoiselle, je vous supplie encore une fois, de ne me point abandonner; *l'honneur* de recevoir de vos lettres, est un bien que je n'eusse pû espérer, mais dont je ne me saurais plus passer, à cette heure que j' y suis accoutumé. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 90)

Dans les exemples (8) et (9), chacune des deux mentions du pronom y a pour antécédent un GN ayant le trait sémantique « humain », en l'occurrence le nom propre Louis et le nom commun le peuple. Cet héritage de l'ancienne langue, non conforme à la norme établie en français classique, met y en concurrence avec d'autres pronoms, notamment les pronoms personnels disjoints. Les phrases (10) et (11) sont conformes aux prescriptions des grammairiens. Dans chacune d'elles, le pronom y reprend un antécédent non humain et même abstrait : mes peines et l'honneur.

En français moderne, l'emploi de y référant à un antécédent humain se rencontre aussi :

- 12) La conversation eut peine à reprendre. Le peintre se rappela bientôt son rendez-vous, le répétiteur ses élèves; et, quand ils furent sortis, après un long silence, Deslauriers fit différentes questions sur *Arnoux*.
- « Tu m'y présenteras plus tard, n'est ce pas, mon vieux ? »
- « Certainement », dit Frédéric. (Flaubert, L'Education sentimentale, 1869, p.68)

Dans l'exemple (12), y a pour antécédent le nom propre *Arnoux*. Il s'emploie à la place du pronom personnel disjoint à *lui*.

En emploi pronominal, y est susceptible d'anaphoriser, presque durant tout le XVIIème siècle, un antécédent « *humain* ». Ce fonctionnement référentiel, considéré comme archaïque, demeure constant au sein de l'usage malgré les règles déjà établies visant toutes à restreindre la liberté référentielle de ce morphème anaphorique :

13) Depuis cinq ans entiers chaque jour je la [Bérénice] vois,

Et crois toujours la voir pour la première fois.

[...] Allons, cher Paulin: plus j'y pense,

Plus je sens chanceler ma cruelle constance. (Racine, *Bérénice*, 1697, p. 408)

14) Par rapport à *lui*, qu'on ne peut connaître sans s'y attacher et sans l'estimer infiniment. (M^{me} de Sévigné, *Correspondance*, 1696, p. 630)

15) Elle [Célie] est froide partout...

Approchons-nous pour voir si sa bouche respire.

Ma foi, je ne sais pas, mais j'y trouve encore, moi,

Quelque signe de vie. (Molière, Sganarelle ou le Cocu imaginaire, 1660, p.172)

Dans les exemples (13), (14) et (15), y reprend des antécédents « humains » désignés par les pronoms personnels la, elle et lui prépositionnel. L'usage moderne consiste à reprendre ces antécédents « humains » par les pronoms personnels disjoints à elle, à lui et en elle.

L'emploi de l'anaphorique y à la place des pronoms personnels disjoints rend souvent difficile son rattachement référentiel à un antécédent facilement repérable. A l'égard des autres pronoms anaphoriques, notamment *il*, les relatifs et les démonstratifs, y peut être source d'ambiguïté référentielle tout au long de la période classique.

3. « Y » : source d'ambiguïté référentielle en français classique

L'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques est due à l'impossibilité de résoudre certains rapports anaphoriques. Autrement dit, le rattachement référentiel d'un pronom anaphorique à son propre antécédent peut souvent être difficile à établir. C'est essentiellement dans le cas où plusieurs antécédents se présentent comme candidats éligibles par le même marqueur anaphorique. Dans ce sens, y en emploi adverbial peut être source d'ambiguïté référentielle :

- 16) Cependant le duc de Nemours était demeuré à *Bruxelles*, entièrement rempli et occupé de ses desseins pour *l'Angleterre*. Il en recevait ou y envoyait continuellement des courriers. (M^{me} de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, 1678, p. 34)
- 17) Il envoya en diligence à *Paris* donner tous les ordres nécessaires pour faire un équipage magnifique, afin de paraître *en Angleterre* avec un éclat proportionné au dessein qui l'y conduisait. (Idem, p.35)

Dans les exemples (16) et (17), y à valeur locative est ambigu. Il peut désigner chacune des deux localisations mentionnées précédemment dans le contexte linguistique. Dans la phrase (16), chacun des deux antécédents concurrents à *Bruxelles* et *l'Angleterre* peut être éligible par le pronom y. C'est le même cas dans la phrase (17) où y est susceptible de reprendre l'antécédent le plus proche *en Angleterre* ou celui qui est plus éloigné à *Paris*.

En emploi pronominal, y entre en concurrence avec les pronoms personnels disjoints et réfère comme nous l'avons déjà vu à des antécédents « humains ». Même dans cet emploi, ce morphème anaphorique entraîne plusieurs interprétations quant à son rattachement référentiel à un antécédent contextuel. C'est en particulier dans le cas où un autre antécédent concurrent se présente comme candidat potentiel. Ces deux antécédents concurrents n'ont pas, le plus souvent, le même trait sémantique :

- 18) D'où vient que cet homme qui a perdu depuis peu de mois *son fils* unique et qui, accablé *de procès* et *de querelles*, était ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant ? (Pascal, *Pensées*, 1662, p. 122)
- 19) Son frère remarque *sa tristesse* ordinaire, dont il sait bien la cause : mais il ne fait pas semblant d' y prendre garde. (Sorel, *Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune*, 1623, p.42)
- 20) Après avoir montré la bassesse et la grandeur de l'homme. Que *l'homme* maintenant s'estime son prix. Qu'il s'aime, car il y a en lui *une nature* capable de bien ; mais qu'il n'aime pas pour cela les bassesses qui y sont. (Pascal, *Pensées*, 1662, p. 108)

Dans ces trois exemples, le pronom anaphorique y est ambigu. Son rattachement référentiel pose problème étant donné que les deux antécédents concurrents n'ont pas le même trait sémantique : l'un est « humain » alors que l'autre est « non humain ». Dans la phrase (18), y peut reprendre soit le GN son fils soit l'antécédent le plus proche de procès et de querelles. Dans la phrase (19), le pronom personnel elle qui ne figure pas dans le contexte linguistique et le GN sa tristesse sont les deux antécédents concurrents susceptibles d'être repris par le pronom anaphorique y. Dans la dernière phrase (20), les deux GN l'homme et une nature, l'un « humain » et l'autre « non humain », sont éligibles par le marqueur anaphorique y.

Comme nous l'avons déjà signalé, la désambiguïsation de ces rapports anaphoriques nécessite le recours à certains processus interprétatifs qui font appel, non seulement au principe de proximité, mais aussi au degré d'accessibilité des référents

concurrents qui à son tour intègre plusieurs critères de sélection du bon antécédent visé par le marqueur anaphorique ambigu.

4. Vers la sélection du bon antécédent visé par le pronom anaphorique « y »

Dans son acception de pronom anaphorique, y jouit, en français classique, d'une grande liberté référentielle allant jusqu'à la reprise d'antécédents humains. De plus, dans certains énoncés, plusieurs antécédents concurrents peuvent prétendre au rôle d'antécédent à ce pronom anaphorique. C'est en particulier dans ce cas que les grammairiens du XVIIème siècle prônent l'approche textuelle de l'anaphore selon laquelle le pronom de reprise doit se rattacher au GN antécédent le plus proche. Toutefois, les antécédents concurrents, présents dans le même énoncé, peuvent tous jouir d'un degré de saillance élevé et se présentent comme éligibles pour être repris par le marqueur anaphorique ambigu. Face à l'insuffisance de cette approche, d'autres critères de sélection s'avèrent plus appropriés lors de la sélection de l'antécédent dans le cadre d'une ambiguïté référentielle. Ces critères, d'ordre syntaxique et cognitif, permettent souvent de localiser le bon antécédent en se basant sur la distance qui le sépare de son antécédent, son degré de saillance et sa fonction syntaxique. Ces trois critères, fondamentaux dans les travaux de Keenan et Comrie sur le degré d'accessibilité des noms (1977, 1979), seront appliqués sur des rapports anaphoriques ambigus issus des textes du français classique. Il convient de signaler dans ce même cadre que l'application de ces nouveaux processus interprétatifs concerne y en tant que pronom anaphorique, référant indifféremment à l'humain comme au non humain. D'une manière générale, ce pronom réfère au non humain, mais lorsqu'il est associé à l'humain, il entre en concurrence avec les pronoms personnels disjoints (13, 14 et 15). Pour mieux cerner l'importance de cette nouvelle approche lors de la résolution des rapports anaphoriques ambigus engendrés par le pronom anaphorique y, nous allons appliquer les nouveaux processus interprétatifs, cognitifs et syntaxiques, sur les énoncés qui présentent une ambiguïté référentielle, à savoir (18, 19 et 20) selon la théorie de Keenan et Comrie (1977, 1979) pour qui les noms présentent des degrés d'accessibilité référentielle différents. Les différents critères appliqués en vue de désambiguïser les rapports anaphoriques ambigus dans chaque énoncé seront présentés sous formes de tableaux :

Enoncé 18:

Facteurs d'accessibilité référentielle selon Kennan et Comrie (1977, 1979)	Antécédent potentiel 1 : son fils	Antécédent potentiel 2 : procès et querelles
Distance	Le pronom et l'antécédent	Le pronom et l'antécédent figurent
	figurent dans la même phrase	dans la même phrase
Saillance	[+saillant]	[-saillant]
	Information déjà connue :	Information récemment introduite
	topique de l'énoncé	dans le discours
Fonction syntaxique	COD du verbe perdre	Complément de l'adjectif accablé
au sein de l'énoncé		
Degré d'accessibilité	Forte accessibilité	Faible accessibilité référentielle
référentielle	référentielle [+accessible]	[-accessible]

Enoncé 19:

Facteurs d'accessibilité référentielle selon Kennan et Comrie (1977, 1979)	Antécédent potentiel 1 : elle	Antécédent potentiel 2 : sa tristesse
Distance	Antécédent	Le pronom et l'antécédent
	extralinguistique	figurent dans la même phrase
Saillance	[+saillant]	[-saillant]
	Information activée dans	Information récemment
	la mémoire discursive des	introduite dans le discours
	interlocuteurs	
Fonction syntaxique au	Antécédent	COD du verbe remarquer
sein de l'énoncé	extralinguistique en	
	position de topique	
Degré d'accessibilité	Forte accessibilité	Faible accessibilité référentielle
référentielle	référentielle	[-accessible]
	[+accessible]	

Enoncé 20:

Facteurs d'accessibilité référentielle selon Kennan et Comrie (1977, 1979)	Antécédent potentiel 1 : l'homme	Antécédent potentiel 2 : une nature
Distance	Le pronom et l'antécédent	Le pronom et l'antécédent ne
	ne figurent pas dans la	figurent pas dans la même
	même phrase	phrase
Saillance	[+saillant]	[-saillant]
	Information déjà connue	Information nouvelle
		récemment introduite dans le
		discours
Fonction syntaxique au sein de l'énoncé	Sujet de la complétive	Suite de l'impersonnel
Degré d'accessibilité	Forte accessibilité	Faible accessibilité
référentielle	référentielle	référentielle
	[+accessible]	[-accessible]

Comme le montrent les tableaux ci-dessus, la classification des antécédents selon leur degré d'accessibilité repose sur des critères bien précis. Selon l'approche de Keenan et Comrie, l'antécédent jouissant d'une forte accessibilité référentielle est le GN qui constitue le topique de l'énoncé, puisqu'il est activé dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Il est également le GN occupant une fonction syntaxique principale dans l'énoncé comme la fonction sujet ou une action régie par le verbe comme le COD. Outre sa position dans l'énoncé, l'antécédent visé par le pronom anaphorique peut être extralinguistique. C'est son degré d'activation dans la mémoire discursive des interlocuteurs qui lui confère une forte

accessibilité référentielle. Pour Keenan et Comrie, un antécédent fonctionnant comme *sujet* est plus accessible qu'un autre occupant la fonction *COD*. Cette classification selon la fonction syntaxique des antécédents concurrents permet généralement de lever l'ambiguïté dans la mesure où un antécédent qui fonctionne en tant que *sujet* n'est autre que le topique de l'énoncé, référentiellement saillant et actif dans la mémoire discursive des interlocuteurs.

Conclusion

L'étude du fonctionnement adverbial et pronominal du morphème y nous a permis de mettre en valeur la spécificité de la langue du XVIIème siècle concernant l'étude de la référence pronominale. Autrement dit, c'est durant cette période que les règles régissant le fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques ont été élaborées. Toutefois, au sein de l'usage les déviations de la norme demeurent constantes. En outre, nous avons pu démontrer que y, adverbe locatif, désigne généralement, en français classique comme en français moderne, des compléments circonstanciels de lieu. C'est en particulier dans son acception pronominale que y jouit d'une liberté fonctionnelle par rapport au français moderne. Désignant un antécédent « humain », ce pronom anaphorique s'emploie à la place des pronoms personnels disjoints. Outre cette concurrence entre les pronoms personnels disjoints et le pronom y, ce dernier peut être source d'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques. L'ambiguïté référentielle est due, généralement, à la présence de plusieurs antécédents concurrents pour le pronom anaphorique y. Ces antécédents peuvent avoir, comme nous l'avons déjà vu, des traits sémantiques différents : l'un est « humain » alors que l'autre est « non humain ». Une interprétation univoque du rapport anaphorique nécessite, sans aucun doute, le recours à d'autres processus interprétatifs. Ces derniers, par opposition à l'approche textuelle de l'anaphore largement prônée par les grammairiens classiques, sont basés sur des critères de sélection bien précis. C'est dans ce sens que l'application de la théorie de l'accessibilité référentielle développée par Keenan et Comrie (1977, 1979) s'avère d'une grande importance lors de la résolution des rapports anaphoriques ambigus engendrés par le pronom anaphorique y au sein des textes classiques.

Références bibliographiques

D'Ablancourt, P., (1838), Nouvel abrégé de grammaire française, suivi d'un traité d'orthographe pratique, C. Fradet (Poitiers).

Auran, C., (2004), Prosodie et anaphore dans le discours en anglais et en français : cohésion et attribution référentielle, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille, Université de Provence.

Blanche-Benveniste, C., et al., (1997), Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse.

Chifflet, L., (1659), Essai d'une parfaite grammaire de la langue française, Anvers : Jacques Van Meurs.

D'Ablancourt, P., (1838), *Nouvel abrégé de grammaire française*, Poitiers, chez Ch. Fradet, Librairie. De Wailly, F. N., (1776), *Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris.

Douvier E., (1978) L'évolution et la disparition de l'adverbe de lieu « y » dans les manuscrits du « Libro de la Montería », In: *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, N°3, 1978, pp. 33-50.

Dupuy-Parant, E., (2006), La Continuité référentielle en moyen français : règles syntacticosémantiques, Thèse de Doctorat, Université Du Maine.

Fournier, N., (1998), «Les termes en qu- et l'opposition animé/inanimé », L'information grammaticale, 78, pp. 4-12.

Frantext : base textuelle, ATILF-CNRS et Université de Lorraine.

Keenan, E., et Comrie, B., (1977), « Noun phrase accessibility and Universal grammar », *Linguistic Inquiry*, 8, pp. 63-99.

Keenan, E., et Comrie, B., (1979), « Data of the noun phrase accessibility hierarchy », *Language* 55, pp. 333-351.

Kleiber, G., (1994), Anaphores et pronoms, Duculot.

Maillard, M., (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques [Supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore] », *Langue française*, 21, pp. 55-71.

Oudin, A., (1648), Grammaire française rapportée au langage du temps, Paris : Antoine de Sommaville.

Pinchon, J., (1972), Les pronoms adverbiaux en et y en français classique, Genève, Droz.

Reboul, A., (1989b), « Pragmatique de l'anaphore pronominale », Sigma, 12/13, pp. 197-231.

Ruwet, N., (1990), « En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques », *Langages*, 97, pp. 51-81.

Sabio, F., (2011), « Les pronoms clitiques et l'expression du lieu : l'usage de *en* et y dans le français contemporain, *Université de Provence*, équipe DELIC.

Trouilleux, F., (2001), *Identification des reprises et interprétation automatique des expressions pronominales dans les textes en français*, Thèse de doctorat, Université de Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Vaugelas, C., Favre De, (1647), *Remarques sur la langue française*, Paris, Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, réédition De J. Streicher, Paris, Droz, 1934.

Veland, R., (1996), Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire, Droz, Genève-Paris.

Willems, D., (1976), « Pinchon (Jacqueline). Les pronoms adverbiaux *en* et y. Problèmes généraux de la représentation pronominale », *Revue belge de philologie et d'histoire*, V. 54, 3, p. 894-895.

Zribi-Hertz, A., (2000), «Les pronoms forts du français sont-ils [+animés]? Spécification morphologique et spécification sémantique », In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale, Y. d'Hulst (eds.), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Milan: Unipress, pp. 663-680.

Achraf **BEN ARBIA** est docteur en Linguistique française à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Tunisie). Il est aussi enseignant-chercheur à La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan (Tunisie). Ses domaines de recherche sont l'analyse du discours, les phénomènes de reprise et plus particulièrement l'étude contrastive des anaphores pronominales en français classique et en français moderne. Il est l'auteur d'une dizaine de publications.